

## APPEL A PROPOSITIONS POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA FORMATION « PREVENTION, DEPISTAGE ET PRISE EN CHARGE DE LA DENUTRITION DANS LES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX »

### 1. CONTEXTE

Les bilans des évaluations externes des établissements et services médico-sociaux, ainsi que le déploiement de plans nationaux tels que le Plan national nutrition santé et le Plan national des maladies neurodégénératives et le Plan national des soins Palliatifs font apparaître des besoins de formation non ou insuffisamment couverts pour les personnels des établissements et services médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes

C'est pourquoi, l'Agence Régionale de santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes, en partenariat avec l'OPCO Santé Auvergne Rhône-Alpes, l'ANFH Auvergne Rhône-Alpes, le CNFPT et Uniformation, a souhaité la mise en œuvre d'un programme régional de formation pour les professionnels accompagnant des personnes âgées et/ou en situation de handicap

Ce plan régional de formation se structure autour des 6 thématiques suivantes :

- ✚ Dénutrition,
- ✚ Douleur,
- ✚ Repérage de la dépression et la prévention du suicide de la personne âgée,
- ✚ Maladies neurodégénératives,
- ✚ Prévention des chutes,
- ✚ Soins palliatifs.

Ce programme de formation couvrant la période 2018/2021 s'inscrit dans les orientations du Projet Régional de Santé de l'ARS.

### 2. PROBLEMATIQUE

Les données épidémiologiques existantes font état de chiffres préoccupants concernant les personnes âgées ou handicapées et les principaux troubles nutritionnels dont elles peuvent être atteintes (surpoids/obésité, dénutrition).

En effet, la prévalence de la dénutrition dans la population atteinte de paralysie cérébrale est de 58%. Chez les patients souffrant de la myopathie de Duchenne, la dénutrition survient dès l'âge de 14 ans et frappe 54 % des myopathes aux environs de 18 ans. La dénutrition chez les patients âgés est aussi un vrai problème de santé publique, avec des prévalences évaluées entre 4 et 10 % à domicile, entre 15 et 40 % en institution et entre 30 et 70 % en établissement de santé.

De ce fait, les politiques publiques se sont saisies de cette problématique et le Plan National Nutrition Santé (PNNS) a fixé la mesure suivante : "développer les actions de dépistage, prévention, surveillance de l'état nutritionnel pour les personnes âgées ou en situation de handicap". Précisément, selon l'axe 3 de la mesure 4 du PNNS 2011-2015, il s'agit de prévenir et prendre en charge les troubles nutritionnels des populations en situation de handicap telles que les situations de grand handicap, d'origine mentale, neurologique, neuro-traumatologique ou traumatique, conduisant à une grande vulnérabilité nutritionnelle. Selon ces recommandations, le dépistage et la prise en charge nutritionnelle du patient doivent être organisés depuis le premier contact avec le médecin traitant jusqu'aux établissements hospitaliers et de soins.

Différentes situations sont à l'origine de la dénutrition chez le patient handicapé ou âgé. Qu'elle soit liée à l'âge ou à la pathologie sous-jacente elle est responsable d'un état de fragilité et de dépendance, augmente le risque pathologique et favorise la survenue de morbidités ou de co-morbidités associées aux pathologies. La dénutrition est également associée à une aggravation du pronostic des maladies sous-jacentes et augmente le risque de décès. Sa prévalence est importante au sein des établissements de santé. C'est donc un véritable problème de santé publique.

La prévention, le dépistage et le traitement des troubles nutritionnels des personnes âgées ou handicapées sont donc des points majeurs de la prise en charge médico-sociale globale intégrée.

### **3. OBJET DU PRESENT APPEL A PROJET**

Le présent appel projet a pour objet de sélectionner un/des prestataires pour la conception et la mise en œuvre d'une formation à la prévention au dépistage et la prise en charge de la dénutrition dans les établissements médico-sociaux.

#### **3.1 OBJECTIFS / ORGANISATION / CONTENUS**

Le projet pédagogique en annexe précise :

- Les finalités de la formation et les objectifs pédagogiques
- L'organisation pédagogique et les contenus attendus.

#### **3.2 PUBLIC CONCERNE**

Les structures concernées sont les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les maisons d'accueil spécialisées (MAS), les foyers d'accueil médicalisés (FAM) et les structures publiques ou privées permettant l'organisation des aides à domicile.

Les personnels concernés par cette formation sont :

- les directeurs et responsables d'établissements
- les personnels soignants : médecins, diététiciens, infirmiers, aides-soignants
- les personnels en contact avec les aspects alimentaires des établissements : cuisiniers

La formation devra comporter différents niveaux adaptés à chacun de ces personnels. Elle sera donc organisée sous la forme d'un tronc commun puis de modules spécialisés (cf. *projet pédagogique*).

### 3.3 DUREE ET RYTHME

La durée et le rythme de la formation devront être précisés et argumentés par l'organisme de formation.

### 3.4 REFERENCES OF- FORMATEUR

La formation devra être dispensée par un médecin nutritionniste ou un diététicien nutritionniste formé à la dénutrition (exemple ayant validé un Diplôme Universitaire Nutrition/agression ou Nutrition Clinique).

#### **Pièces à joindre :**

- CV détaillé des intervenants proposés pour l'action,
- Présentation des références de l'organisme de formation sur la thématique

## 4. EVALUATION DE LA FORMATION

Une attention toute particulière est accordée à l'évaluation des actions de formation menées. Cette évaluation se situe à plusieurs niveaux :

- Au démarrage de la formation, une phase d'analyse des pratiques des stagiaires permettra d'établir un état des lieux initial mais aussi de définir des plans d'actions pour chaque participant.
- Tout au long de la formation, l'évaluation formative, à l'initiative du formateur, permettra de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints. Cette évaluation se traduit par l'édition d'une attestation de compétences, qui sera remise à chaque stagiaire à la fin de la formation.

L'organisme de formation devra rédiger un bilan à la fin de chaque session qui comprendra a minima les éléments suivants :

- l'intitulé et l'objectif de l'action de formation
- le contenu tel que vous l'avez développé au cours des sessions, en mettant en exergue :
  - les pôles de grand intérêt manifestés par les apprenants
  - les pôles de moindre intérêt (précisez pourquoi et la conclusion que vous en tirez)
  - les connaissances et compétences transmises aux apprenants
  - l'analyse de la demande par rapport à la réalisation (durée, organisation...)
  - vos propositions d'amélioration (méthodes, etc....)
  - vos remarques par rapport à d'une part, l'homogénéité/l'hétérogénéité et la pluridisciplinarité des groupes et d'autre part, le niveau de compétence des apprenants.
- une synthèse des perceptions et appréciations (apprenants et organisme de formation)
  - les développements et prolongements envisageables (formations complémentaires ou autres à mettre en place...)

Les commanditaires pourront être présents lors de la dernière journée afin de réaliser un bilan oral avec les participants.

## 5. CONDITIONS DE REALISATION

OPCO Santé est mandaté par l'ARS pour être l'interlocuteur de l'organisme de formation qui sera retenu.

### **Mise en œuvre des formations sur les années 2020/2021**

L'organisme de formation qui sera retenu devra pouvoir intervenir sur toute la région Auvergne Rhône Alpes.

Le nombre de sessions et les lieux de formation seront programmés en fonction des besoins identifiés des établissements.

Démarrage des formations souhaité : **Automne 2020**

#### Organisation logistique :

Le prestataire est responsable de l'organisation logistique des sessions : location de salles, planification, constitution des groupes, transmission des confirmations d'inscriptions et des convocations, organisation du déjeuner. Il pourra, le cas échéant, prendre appui sur les services techniques des commanditaires pour le repérage des lieux pouvant accueillir les formations et repas. Les formations doivent être organisées au plus près des territoires où exercent les stagiaires. Il revient dans tous les cas à l'organisme de formation de rechercher le lieu de déroulement de l'action.

#### Réunions de cadrage :

Des réunions de cadrage peuvent être organisées par les commanditaires au cours de la mission. Le prestataire prend en compte les remarques qui lui sont alors faites et assure les adaptations nécessaires à la qualité de la prestation.

Un contrat de prestation de service détaillé sera signé avec l'organisme de formation retenu et OPCO Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

## 6. CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRE

### **Calendrier et procédures :**

Délai de réponse au présent appel à projet : **17 avril 2020**

Période d'instruction des projets : avril-mai 2020

Choix de l'organisme prestataire : 14 mai 2020

**La sélection du(des) prestataire(s) sera effectuée sur étude des propositions éventuellement complétée par d'une audition pour laquelle vous recevrez une invitation le cas échéant.**

### **Mode de réponse**

Les propositions devront satisfaire aux exigences définies dans le présent cahier des charges et comprendre dans l'ordre énoncé une présentation de :

- ✚ L'organisme de formation candidat : raison sociale, adresse complète, n° Siret, n° DA, effectif global, couverture territoriale, coordonnées de l'interlocuteur en charge du dossier (Cf. fiche ID), **l'enregistrement Datadock ;**

- ✚ La proposition, notamment les modalités pour répondre aux objectifs, les modalités et critères retenus pour la mise en oeuvre de la formation ;
- ✚ les références de l'organisme et des intervenants proposés : qualifications, expérience et expertise dans le secteur, le domaine et sur la thématique abordée dans l'appel à projet ;
- ✚ La proposition financière :
  - Le coût pédagogique par jour toutes taxes comprises (TTC) en tenant compte des dispositions du présent cahier des charges
  - Un budget prévisionnel des frais annexes formateurs (déplacement, restauration, hébergement).
- ✚ Les moyens dédiés à la logistique : réservations, convocation des stagiaires
- ✚ Copie des statuts juridiques de votre structure et liste des membres du Conseil d'Administration.

**Le dossier complet doit être transmis :**

En support papier

En support informatique par messagerie.

**Aucun délai supplémentaire ne vous sera accordé  
Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.**

Proposition à retourner au plus tard le 17 avril 2020 :

**A l'attention de Marianne COLLOBERT  
 OPCO SANTÉ AUVERGNE RHÔNE-ALPES  
 Immeuble le Président  
 74, boulevard du 11 novembre - CS 50039  
 69626 VILLEURBANNE CEDEX**

☎ 04 72 07 45 37

Courriel : [marianne.collobert@opco-santé.fr](mailto:marianne.collobert@opco-santé.fr)

## CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Dans l'ordre :

**1. Qualité de la proposition de formation**

- Adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés ;
- Originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes) ;
- Pertinence des supports pédagogiques et d'évaluation.

**2. Moyens humains mis à disposition de la formation**

Expérience et qualification des formateurs pressentis par rapport au sujet traité.

**3. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action**

**4. Prix de la prestation**

**La sélection de l'organisme sera effectuée par une commission, sur étude des propositions éventuellement complétée par des audits.** L'(les) organisme(s) de formation non retenu(s) ne peut (peuvent) contester pour quelque motif que ce soit le bien-fondé de la décision de la commission de sélection.

# PROJET PEDAGOGIQUE

## 1. Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est de permettre aux professionnels (direction, encadrant, soignant, cuisinier) d'améliorer leurs pratiques de prévention, dépistage et prise en charge de la dénutrition du patient âgé ou handicapé.

## 2. Les objectifs pédagogiques

- ✚ Comprendre la prévalence de la dénutrition chez le sujet handicapé ou âgé
- ✚ Mieux connaître les causes et conséquences de la dénutrition
- ✚ Appréhender les dimensions éthiques et medico-économique de la prévention, du dépistage et de la prise en charge de la dénutrition
- ✚ Connaître les objectifs de l'exploration de l'état nutritionnel de la personne
- ✚ Assurer une surveillance sur les patients à risque de dénutrition
- ✚ Dépister la dénutrition et estimer sa sévérité
  - Mesures anthropométriques simples
  - Enquêtes alimentaires (diététiques)
  - Marqueurs biologiques
  - Dépistage systématique de la dénutrition chez les patients à risque
  
- ✚ Quantifier le risque de présenter des complications de la dénutrition
- ✚ Mettre en place une stratégie nutritionnelle adaptée en cas de dénutrition.
- ✚ Suivre l'efficacité d'un support de réalimentation à l'aide de marqueurs anthropométriques et/ou biologiques
- ✚ Suivre et réévaluer le traitement si nécessaire (par exemple, en cas d'échec de l'enrichissement de l'alimentation, prescription de compléments nutritionnels oraux en complément des apports spontanés).

## 3. Public concerné

Les structures concernées sont les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les maisons d'accueil spécialisées (MAS), les foyers d'accueil médicalisés (FAM) et les structures publiques ou privées permettant l'organisation des aides à domicile.

Les personnels concernés par cette formation sont

- ✚ Les directeurs et responsables d'établissements
- ✚ les personnels soignants : médecins, diététiciens, infirmiers, aides-soignants
- ✚ les personnels en contact avec les aspects alimentaires des établissements : cuisiniers

## 4. Organisation, contenu pédagogique

### a. Organisation

Au regard des différents types de publics, la formation devra s'articuler sur la base :

- ✚ D'un tronc commun rappelant les aspects théoriques de la dénutrition, de son dépistage et de sa prise en charge ;
- ✚ De modules spécifiques en fonction des différents professionnels des structures et visant des objectifs opérationnels. Ces modules spécifiques pourront s'organiser sous la forme d' « ateliers » permettant les apports théoriques mais surtout les échanges sur les pratiques entre le formateurs et les formés.

## **b. Contenus**

La formation devra comporter comme contenus minimaux les différents modules présentés dans les matrices ci dessous.

Les OF répondants pourront proposer des contenus complémentaires s'ils les jugent pertinents au rager des objectifs.

La formation devra notamment insister lors des modules spécifiques, sur les points suivants :

### **a) Les signes d'alerte de la dénutrition**

*Dans un souci de prévention de la dénutrition et de prise en charge précoce lorsque celle-ci apparaît, un atelier de formation permettant de mieux repérer les situations à risque devra être créé.*

### **b) Méthodes de suivi de l'état nutritionnel et dépistage de la dénutrition**

*Le dépistage de la dénutrition doit être précoce. Il repose sur un faisceau d'éléments qu'il faut rechercher et auxquels il faut penser. La formation devra se focaliser sur les méthodes de dépistage les plus simples dans l'optique de les adapter à la pratique quels que soient la population de patients et le type d'établissement. Des outils facilement applicables devront donc être enseignés.*

### **c) La prise en charge de la dénutrition**

*La prise en charge est à construire en fonction de l'estimation de l'état nutritionnel du patient. Des logigrammes et algorithmes décisionnels validés peuvent alors être utilisés. La formation devra se focaliser sur les logiques décisionnelles de la prise en charge en fonction de l'état nutritionnel du patient mais aussi de sa situation physiopathologique et des critères éthiques.*

*Matrice de la formation*

	Cadres	Soignants	Cuisiniers
PUBLIC	Prévalence de la dénutrition chez le sujet handicapé ou âgé		
	Causes de la dénutrition		
	Conséquences de la dénutrition		
	Objectifs de l'exploration de l'état nutritionnel		
	Critères éthiques du dépistage de la dénutrition et de sa prise en charge		
	Critères médico-économiques du dépistage de la dénutrition et de sa prise en charge		
	TRONC COMMUN	Prévention et prise en charge de la dénutrition par modification et enrichissement des apports alimentaires	
Apprendre à mesurer et à interpréter les différents marqueurs et index de l'état nutritionnel			
Apprendre les contraintes de l'exploration de l'état nutritionnel			
Prise en charge de la dénutrition en fonction de l'état physiopathologique du sujet			
Prise en charge de la dénutrition par apport de compléments nutritionnels oraux			
Prise en charge de la dénutrition par la nutrition artificielle			
MODULES SPECIFIQUES			



Ci-dessous le tableau matrice de la formation :

Type de module	Type de savoir	Point clé/ Questions	Explications/réponses	Objectifs/principaux messages	Professionnels
<b>Tronc commun</b>	Savoir	Prévalence de la dénutrition chez le sujet handicapé ou âgé	Fort taux de dénutrition dans ces populations que ce soit à domicile, en institution ou à l'hôpital	Possibilité d'amélioration en explorant l'état nutritionnel pour prévenir ou prendre en charge	Cadres Soignants Cuisiniers
<b>Tronc commun</b>	Savoir	Causes de la dénutrition	A différents niveaux : patients, institutions, hôpitaux	Causes multifactorielles et différentes selon la population et l'environnement	Cadres Soignants Cuisiniers
<b>Tronc commun</b>	Savoir	Conséquences de la dénutrition	Augmentation de la morbi-mortalité Augmentation des co-morbidités associées aux pathologies	Exploration et prise en charge de l'état nutritionnel fait partie intégrante du soin	Cadres Soignants Cuisiniers
<b>Tronc commun</b>	Savoir	Objectifs de l'exploration de l'état nutritionnel	Dépistage de la dénutrition et prise en charge précoce Suivi de l'efficacité de la prise en charge	Toute variation de l'état nutritionnel peut permettre de prévenir la dénutrition ou de la prendre en charge plus précocement	Cadres Soignants Cuisiniers
<b>Modules spécifiques</b>	Savoir-faire	Apprendre à mesurer et à interpréter les différents marqueurs et index de l'état nutritionnel	Aspects pratiques du suivi de l'état nutritionnel	Le suivi de l'état nutritionnel selon les indications, la population de patients et les contraintes associées à chaque marqueur	Soignants
<b>Modules spécifiques</b>	Savoir-faire	Apprendre les contraintes de l'exploration de l'état nutritionnel	Particularités des populations (sujets âgés, sujets handicapés...) et des situations pathologiques (inflammation, insuffisance rénale ou hépatique, troubles psychiatriques...)	Le suivi de l'état nutritionnel doit être adapté aux caractéristiques physiopathologiques des patients	Soignants
<b>Modules spécifiques</b>	Savoir-faire	Prévention et prise en charge de la dénutrition par modification et enrichissement des apports alimentaires	Aspects pratiques de la prise en charge alimentaire via une modification des apports et/ou un enrichissement des aliments	Première étape de la prise en charge si les apports oraux sont possibles	Soignants Cuisiniers

<b>Modules spécifiques</b>	Savoir-faire	Prise en charge de la dénutrition en fonction de l'état physiopathologique du sujet	Définition des critères de choix des dispositifs à adopter pour la renutrition en fonction des spécificités des patients et des situations (exemple : domicile versus institution)	Savoir utiliser les critères d'exploration de l'état nutritionnel pour le choix de la prise en charge (exemple : algorithmes décisionnelles) en fonction du patient	Soignants
<b>Modules spécifiques</b>	Savoir-faire	Prise en charge de la dénutrition par apport de compléments nutritionnels oraux	Aspects pratiques (critères de choix, types de produits, critères d'apport,...) des compléments nutritionnels oraux en fonction de l'état nutritionnel	Savoir choisir les compléments nutritionnels oraux les plus adaptés au patient en fonction de son état nutritionnel	Soignants
<b>Modules spécifiques</b>	Savoir-faire	Prise en charge de la dénutrition par la nutrition artificielle	Connaissance des indications, protocoles de prise en charge de la nutrition artificielle	Possibilité d'avoir recours à des centres spécialisés	Soignants
<b>Tronc commun</b>	Savoir	Critères éthiques du dépistage de la dénutrition et de sa prise en charge	Dimension éthique de la prise en charge de la dénutrition selon le type de patient	Prendre en compte le caractère éthique de l'alimentation et son importance sociale	Cadres Soignants Cuisiniers
<b>Tronc commun</b>	Savoir	Critères médico-économiques du dépistage de la dénutrition et de sa prise en charge	Rapport coûts / bénéfices médicaux du dépistage et de la prise en charge. Aspects économiques de la mise en place des moyens de dépistage et de suivi.	Visualiser l'intérêt médico-économique de la prise en charge du dépistage et du suivi nutritionnel	Cadres Soignants Cuisiniers